Identification de l'école

ECOLE DES ESTELLES

0250647 T

MANDEURE

Circonscription de Montbéliard III

○ > **CONSEIL D'ECOLE** ○ CONSEIL DE MAITRES ○ CONSEIL DE CYCLE	N° : 2 DATE : 15 mars 2024

Ordre du jour 1. Compte-rendu du conseil d'école n°1 2. L'année scolaire 2023/2024 et la rentrée 2024 3. L'absentéisme à l'école 4. Le harcèlement scolaire 5. Les missions du RASED 6. Budget et investissement 2024 7. Activités réalisées 8. Activités à venir 9. Sécurité 10. La coopérative scolaire 11. Questions diverses	PARTICIPANTS Représentants parents :Mmes Faivre, Klopfenstein et Mercier Enseignants : Mmes Lamboeuf, Prongué, Brochard, Bonnemain,Cuenot et Hirschel Mairie : Mmes Pernot et Franc DDEN : Mme Virgile

RELEVE DE CONCLUSIONS

Prévisions d'effectifs pour la rentrée 2024 : 103 élèves attendus mais beaucoup de fluctuations

OBSERVATIONS – REMARQUES

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

DES ESTELLES
Rue des Graviers
25350 MANDEURE
03.81.37.20.50

Conseil d'École 2023 / 2024 n°2

vendredi 15 mars à 17h

Membres présents :

Mmes Faivre, Klopfenstein, Mercier (représentants des parents)

Mmes Lamboeuf, Prongué, Brochard, Bonnemain, Cuenot et Hirschel (enseignantes)

Mme Pernot (Adjointe Mairie) et Mme Franc (Conseillère Municipale déléguée)

Mme Virgile (DDEN)

Absents excusés : Mmes Baldini, Fouzi, Picon (Parents élus)

Secrétaire de séance : Mme Prongué

Préambule :

1-Compte-rendu du conseil d'école n°1.

Le compte-rendu du premier conseil d'école de l'année 2023 / 2024 a été adopté à l'unanimité.

2- L'année scolaire 2023/2024 et la rentrée 2024

Les effectifs

>> Année 2023 / 2024: 109 élèves à ce jour ; Depuis la rentrée : 1 arrivée (1 CE2)

CP : 19 CE1 : 20 CE2 : 20 CM1 : 22 CM2 : 28

>> pour la rentrée 2024/2025: (Prévisions 14 Nov 2023 + arrivée : 103 élèves)

CP : 22 CE1 : 19 CE2 : 20 CM1 : 20 CM2 : 22

Les effectifs annoncés en novembre sont presque toujours d'actualité, une seule arrivée à noter.

Prise de contact d'une famille pour une inscription en CE1 pour la rentrée de septembre : A confirmer donc non pris en compte dans les prévisions.

On peut noter que notre école connaît des fluctuations au niveau des effectifs d'une année sur l'autre mais plutôt vers le bas. L'effectif global devient de plus en plus inquiétant pour un maintien pérenne des 5 classes.

Répartition pédagogique :

A l'heure actuelle, la répartition 1 classe = 1 niveau est envisageable mais à confirmer en fonction de l'évolution des effectifs et également en fonction de l'affinité des élèves dans les cohortes.

Les perspectives

L'équipe enseignante ne peut que constater la diminution des effectifs d'année en année et se pose de nombreuses questions pour les prochaines rentrées avec le risque d'une fermeture de classe.
Pour rappel : fermeture d'une classe à l'école de la Fontenotte pour la rentrée de Septembre 2024.

Intervention de Mme Pernot : La municipalité attend les chiffres avancés par l'école de la Fontenotte (annoncés au prochain conseil d'école) pour savoir les effectifs totaux sur la commune et envisager une réflexion globale.

Organisation des temps scolaires :

L'organisation du temps scolaire arrêté par le DASEN peut porter sur une durée de 3 ans au maximum. A l'issue de cette période, cette organisation peut être reconduite ou modifiée. Nous sommes dans cette situation pour la rentrée 2024.
Notre organisation actuelle relève du cadre dérogatoire (8 demi-journées réparties sur 4 jours ; 8h30-11h30 et 13h30-16h30).

Suite au premier conseil d'école et à une question de parents d'élèves portant sur une demande de changement des horaires afin de simplifier la logistique pour les parents ayant des enfants scolarisés en maternelle et en élémentaire (mêmes horaires d'entrée, 1,1km entre les écoles), un sondage a été lancé par les parents élus (Résultat en annexe). Ce sondage a été transmis à l'ensemble des membres du conseil d'école.
Pour rappel, le décisionnaire concernant un changement d'horaires est la municipalité qui peut, toutefois, demander l'avis du conseil d'école.

Afin d'aider à la réflexion sur cette question de changement d'horaires, Mme Brochard a souhaité affiner certains indicateurs du sondage et a également eu des échanges avec la directrice de l'école maternelle :
>> Il est important de rapporter les résultats du sondage à un nombre de personnes et non à des pourcentages car ce sondage représente l'avis de 21 parents par rapport aux 179 parents sur notre école ;
>> Aucun parent n'a fait remonter auprès de la directrice ou des enseignantes ses difficultés pour arriver à l'heure à l'école ;

>> Sur le premier semestre

** 21 élèves (Sur 109 inscrits) ont eu au moins 1 retard (dont 12 ayant seulement eu 1 ou 2 retards)*

** Les retards sont majoritairement le matin.*

** Sur les 18 familles (fratries) ayant eu des retards, il y a 6 familles ayant des enfants sur les deux écoles ;*

** Sur les 6 familles ayant des enfants sur les deux écoles :*

- 3 familles sont concernées par des retards répétés

- En croisant les informations des deux écoles, les directrices ont pu constater que les familles concernées par les retards cumulaient souvent des retards sur les deux écoles, les mêmes jours ou que les enfants étaient déposés ric-rac sur la première école (dépose à 8h28-29 - accueil à 8h20)

Remarques des parents :
Mme Faivre : L'ensemble des parents élus n'a pas été consulté pour l'élaboration du questionnaire (formulation des questions, transmission du sondage, définition des sondés...) et la mise en place du sondage. Le sondage mis en place n'a été envoyé qu'aux familles ayant des enfants sur les deux sites. Pour information, les parents présents au conseil d'école n'ont pas reçu le sondage ... juste le résultat.

Mme Mercier : Lors du premier conseil d'école, le manque de représentativité de ce sondage avait déjà été souligné.

Position des différents membres du conseil d'école concernant l'organisation des temps scolaires :

- La municipalité avec Mme Pernot (Adjointe aux affaires scolaires et représentante de la municipalité) : Mme Pernot évoque le fait que le sondage n'est pas représentatif de l'ensemble des familles. La municipalité n'a pas eu à ce jour de demandes de familles. Les horaires actuels ne semblent pas poser de problème.

- Les parents élus :
Les parents souhaitent la stabilité des horaires actuels.
Ils regrettent de ne pas avoir été consultés pour la mise en place du sondage.

- La DSDEN : Mme Virgile ne voit pas l'utilité de changer les horaires

- Les enseignantes : les enseignantes souhaitent reconduire les horaires actuels.

Positionnement du conseil d'école par rapport à cette demande de changement d'horaires :

Reconduction de l'organisation du temps scolaire actuelle :

Lundi : 8h30 - 11h30 / 13h30 - 16h30
mardi : 8h30 - 11h30 / 13h30 - 16h30
Jeudi : 8h30 - 11h30 / 13h30 - 16h30
Vendredi : 8h30 - 11h30 / 13h30 - 16h30
Avec accueil 10min avant l'horaire

Le conseil d'école se prononce pour la reconduite à l'identique de l'organisation du temps scolaire actuelle et la municipalité également.

Le projet d'organisation sera transmis par Mme Brochard (Directrice de l'école) à Mme Grandi, Inspectrice de notre circonscription, ainsi qu'à la division de l'organisation scolaire.

3-<u>L'absentéisme à l'école</u> :

Afin de lutter contre l'absentéisme à l'école, il est demandé une grande vigilance aux directeurs d'école.
Si un enfant a des absences répétées, une discussion est entamée avec la famille afin de comprendre le motif de ces absences et surtout afin de mettre en place des mesures efficaces pour que l'enfant retrouve une scolarité régulière.
A partir de 4 demi-journées d'absences non justifiées ou dont la justification ne semble pas valable sur un mois, un signalement sera fait auprès des autorités compétentes.

Les motifs légitimes d'absences sont :
- maladie de l'enfant
- maladie transmise ou contagieuse d'un membre de la famille
- réunion solennelle de famille
- empêchement résultant de la difficulté accidentelle des communications

Les départs anticipés en vacances ou retours tardifs ne sont pas des motifs recevables.

Rappel : Toute absence pénalise un enfant dans ses apprentissages.

Pour l'année 2022 / 2023 :
- Vacances en mai ou juin pour 4 enfants
- Départs anticipés en juillet pour 4 enfants

Un rappel à la réglementation a été fait par Mme Brochard à toutes les familles concernées ainsi qu'un signalement auprès des services compétents.

3-<u>Le harcèlement à l'école</u> :

Afin de lutter contre le harcèlement, le ministère a souhaité mettre en plan un plan interministériel « PHARE » et le généraliser à l'ensemble des établissement scolaire.
Phare : Programme de Lutte contre le Harcèlement à l'école
Formation en présentiel en septembre pour tous les enseignants.
La formation des enseignants se poursuivra tout au long de l'année sur Magistère.
Mise en place dans les classes de cours d'empathie : un kit a été envoyé aux enseignants qui doivent se l'approprier et continuer à se former.
La lutte contre le harcèlement est un travail du quotidien où nous sommes tous acteurs.

4-Les missions du RASED :

Mme Bertolotti (Psychologue scolaire) intervient sur notre école selon les demandes des enseignants ou directement des parents.

M Bertrand Chaignat intervient sur le poste de maître E. Il a aidé les enseignantes de CE1 en septembre 2023 pour le passage des évaluations nationales sur les exercices de lecture individuelle à voix haute.

Mme Sophie GEHIN intervient également sur le poste de maître E. Elle intervient auprès des élèves par petits groupes.

Prises en charge pour l'année 2023/2024:
Périodes 1 et 2 : Pas de prise en charge
Période 3 : Un groupe de 4 CP sur 2 créneaux par semaine (de 15h30 à 16h30 les mardis et jeudis)
Période 4 : Un groupe de 4 CP sur 2 créneaux par semaine (de 15h30 à 16h30 les mardis et jeudis)
Période 5 : Grandes sections de Maternelle

>> Les prises en charge sont déterminées à partir du plan établi par Mme l'Inspectrice et les PPRE établis par les enseignants.
>> Les parents des enfants concernés par ces prises en charge sont informés.

5-Budget / investissement 2024 :

Pour l'année 2024, l'adjointe aux affaires scolaires a informé la directrice que le budget sera voté lundi 25 Mars lors du conseil municipal.

Mme Pernot : il est probable que la date soit repoussée à début avril.

Les prévisions sont à l'identique du budget voté en 2023.

Lors de ce conseil municipal, les investissements prévus pour 2024 seront débattus et notamment une demande de restauration pour le plateau sportif (dans l'attente de nouveaux projets) et en attente de devis.

Mme Pernot : Si rien n'est fait dans le budget global municipal par rapport au plateau sportif (effort pour dédier un budget spécial), elle n'attendra pas qu'il y ait un accident et demandera la fermeture du plateau sportif. Problème de responsabilité en cas d'accident.

Mme Faivre : Mme Faivre demande un plateau sécurisé comme à l'école de la Fontenotte et souligne le problème d'équité entre les écoles.

Pour rappel en 2023, Budget de fonctionnement :

- dotation élève : 45 €/élève
- Subvention à la coopérative scolaire : 100 €
- Subvention Psychologue scolaire : 200 € (Pour la commune)
- Subvention RASED : 360 € (Pour la commune)
- 2 déplacements en bus / classe / année : déplacement dans secteur PMA : 10 déplacements pour l'école pour l'année
- subvention classe de découverte/sorties/Activités spécifiques 2023: 2000€
- financement transport et piscine pour 11 séances pour une classe.
- Livre de noël pour chaque élève

6- Activités réalisées

- Samedi 11 Novembre : Participation des CM volontaires (une quinzaine d'élèves) aux cérémonies commémoratives accompagnés de Mme Prongué
- Du 5 décembre au 12 mars : Cycle Natation - CMB
- Jeudi 7 Décembre : Dispositif « Ecole et Cinéma » Visionnage du film « L'étrange Noël de M Jack » - CP, CE1, CMA et CMB
- Vendredi 22 décembre : Loto - CP et CE1
- Vendredi 22 décembre : Goûter et distribution de livre pour tous
- Vendredi 19 janvier : Projet Lecture à voix haute avec la Médiathèque et désignation d'un élève pour la finale départementale - CMB
- 29 Janvier : Intervention d'une représentante de l'Unicef pour présenter leurs actions et lancer le projet « Réalisation d'un film d'animation » à partir du livre « Le Manteau » - CE2
- Mardi 30 Janvier : Rencontre avec les GS autour d'ateliers sportifs à la maternelle du Breuil - CP
- Vendredi 9 février : Dispositif « Ecole et Cinéma » Visionnage du film « Azur et Asmar » - CP, CE1, CMA et CMB

- Samedi 10 février : Projet Lecture à voix haute Finale départementale Besançon – 1 élève de CMB Sélectionné. pour la finale régionale qui aura lieu au mois de mai !!
- Semaine du 15 au 22 Mars : Rallye mathématiques de l'OCCE 1ère épreuve - Toutes les classes participent. Nous avons reçu les documents en retard (Rallye initialement prévu du 11 au 15 mars) donc début du rallye mathématiques ce jour et poursuite semaine prochaine

7- Activités à venir

- Mardi 19 mars : Carnaval de l'école – Tous les élèves
- Projet du livre Élu : CE1 et CE2
- 26 Mars : CM2 au collège pour la découverte d'un projet artistique mené par une classe de 3ème du collège Guyot
- 7 Mai : Rallye mathématiques de l'OCCE 2ème épreuve – Tous
- 8 mai : Participation des CM volontaires aux cérémonies commémoratives pour interpréter le « chant des partisans » - CMA et CMB
- 24 Mai : Spectacle de fin d'année ! Tous les élèves ont impliqués.
- 27 Mai : Dispositif « École et Cinéma » Visionnage du film « Les pionniers du cinéma » - CP, CE1, CMA et CMB
- Projet alimentation durable et jardinage : 3 séances, 2 en classe et 1 en extérieur - CE2

Activités avec Dates et modalités d'organisation à définir :

- Participation à l'opération « En route pour Paris 2024 » - CMA
- Participation à la dictée francophone - CMA
- Visite du collège et retour des dossiers d'inscription – CM2
- Visite et ateliers à la médiathèque – CP et CE1
- Prévention routière (APER permis cycliste) – CMA et CMB
- Sorties de fin d'année
- Rencontres sportives – tous
- Rencontre GS du Breuil et CP pour un rallye problèmes
- Randonnée – CE2 et CMA
- Accueil des futurs CP (GS de l'école Maternelle du Breuil) pour découverte de l'école

8- Sécurité

Sécurisation de l'école

Pendant les temps d'accueil, deux enseignantes sont présentes aux entrées afin de « filtrer » les entrées.
Pendant le temps scolaire, la cour de l'école est fermée par un portillon verrouillé et dont l'ouverture est commandée à distance par visiophone. Les portes d'accès au

bâtiment sont équipées de serrures déverrouillables de l'extérieur uniquement avec une clé.
Toutes les arrivées/départs sur le temps scolaire sont contrôlées par la directrice et les enseignantes » un tableau a été établi pour les mouvements réguliers (arrivées ou départs orthophonistes, ...)
Entente entre les services de la mairie et l'école : Lorsqu'une entreprise ou des employés doivent intervenir sur l'école, un mail d'information est envoyé par la mairie à l'école et les ouvriers/employés se présentent auprès de la directrice.

Suite à l'élévation du plan Vigipirate au niveau « sécurité renforcée – risque attentat », la directrice et les enseignantes restent vigilantes aux attroupements pouvant se former devant l'école et demandent, si nécessaire, aux personnes de circuler. Ces demandes sont parfois mal perçues.

Tous les documents (PPMS RM et AI) ont été mis à jour et envoyés au référent sécurité en début d'année scolaire (Pas de retour donc validation) Documents présentés lors du premier conseil d'école également.
Tous les enseignants en ont également pris connaissance. Un temps de concertation a été planifié le vendredi 15 décembre afin de répondre aux éventuelles questions.

Lors du dernier GRS (Groupe de Régulation Social), Mme Brochard a signalé qu'une poubelle était présente juste à côté du portillon d'entrée de l'école et qu'elle pouvait servir d'aide pour franchir la barrière. La poubelle a été déplacée par les services techniques.

La pharmacie et les caisses « PPMS » ont été vérifiées par des employés de la municipalité affectés à cette tâche.
En début de chaque année, la directrice fait l'inventaire de la pharmacie et exprime ses besoins de renouvellement ou de remplacement auprès de la municipalité. Des ajustements ont également lieu en cours d'année.

<u>Exercice PPMS Attentat intrusion</u>

Un exercice attentat intrusion a eu lieu le Lundi 18 Décembre.
Les enseignants, les élèves et les parents étaient avertis.
Dans chaque classe, des échanges ont eu lieu entre les enseignants et les élèves afin de leurs expliquer le pourquoi et le comment de cet exercice.

L'alerte a été déclenchée par la directrice.
Tout s'est déroulé selon le protocole mis en place :

- alerte par alarme spécifique
- confinement dans les classes avec blocage des accès, fermeture des volets, extinction des lumières, tous au sol sous les tables et silence
- Fin de l'alerte par message oral

Compte-rendu exercice attentat en pièce jointe

Exercice Alerte Incendie

Le second exercice d'évacuation a eu lieu le lundi 13 mars après-midi
Ni les enseignants, ni les élèves n'étaient avertis.

Des éléments perturbateurs ont été mis en place par la directrice afin de vérifier la réactivité des enseignants et des élèves (deux feux virtuels sur la sortie centrale et sur la sortie côté préau).

Cet exercice a permis de mettre à jour quelques dysfonctionnements :

- quelques élèves ne connaissaient pas leur chemin d'évacuation,
- confusion sonnerie incendie et sonnerie PPMS
- une porte de classe laissée ouverte
- gestion des cahiers d'appel
- manque de calme dans le coin regroupement

Les enseignants referont un point entre eux ainsi qu'avec leurs élèves sur les gestes et comportements à adopter dans une situation d'évacuation.
Pour les élèves :
> Sortir dans le calme en étant rangés
> Connaître toutes les sorties possibles
> Ne rien prendre
> Ne pas revenir en arrière

Pour les enseignants et intervenants :
> Emporter ses clés d'école et le cahier d'appel
> Fermer les portes et les fenêtres derrière soi
> Connaître toutes les sorties de secours de l'école
> Bien compter ses élèves en sortant de la classe, à la sortie du bâtiment et au point de rassemblement
> Se positionner en dernier
> Ne pas revenir en arrière

L'école a été évacuée en 1 min 32 secondes pour l'ensemble des classes.
La dernière classe était au point de rassemblement en 3 min 52 secondes.

Compte-rendu en pièce jointe

Exercice PPMS Risques Majeurs

Un exercice académique PPMS Risques Majeurs est planifié début avril.

Le déclenchement se fera par réception d'un SMS sur le téléphone portable de l'école
Les enseignants, les élèves et les parents seront informés de cet exercice.

Circulation sur le parking :
Nous constatons que des parents d'élèves ne respectent toujours pas la réglementation du code de la route devant l'école malgré de nombreux rappels :

- arrêt devant l'entrée de l'école, sur la route, dans le virage
- arrêt sur le trottoir
- arrêt sur la piste cyclable et piétonne (voie à sens unique)
- sens de circulation autour du parking non respecté

Suite à l'élévation du plan vigipirate des barrières ont été installées devant l'école, notamment le long de l'arrêt de bus, ce qui a entraîné encore davantage d'arrêts sur la route.

Ces comportements peuvent mettre en danger les élèves qui se déplacent à pied ou à vélo.

Malgré nos remarques aux parents et les signalements faits lors des GRS, nous ne constatons aucune amélioration bien au contraire !
Quelques parents deviennent même agressifs lorsque nous leur rappelons qu'un parking est à leur disposition.

9 - La situation sanitaire

Malgré la diminution des cas de Covid, quelques règles mises en place au plus fort de la crise ont été maintenues au sein de l'école.
Depuis la rentrée de septembre, chaque classe est accueillie dans un espace défini dans la cour de récréation afin de limiter le brassage des élèves. L'entrée dans le bâtiment se fait de manière échelonnée : deux classes rentrent à 8h25 et 13h25 ; les trois autres rentrent à 8h30 et 13h30. Ce décalage permet un allègement du nombre d'élèves dans les couloirs et facilite le lavage des mains.

Pour rappel aux parents : Un enfant n'est pas en retard tant que la grille de la cour n'est pas fermée ... même si sa classe est déjà rentrée.

Les récréations se font sur deux temps ... cela limite le brassage mais cela limite également le nombre d'incidents ou d'accidents.

Les lavages de mains sont faits régulièrement (savon + essuie-mains en papier ou gel hydroalcoolique) : entrée et sortie école ; retour de récréation ; retour sport ; après passage toilettes.

Nettoyage des locaux : ménage quotidien complet

Bilan depuis la rentrée de septembre :

- 1 cas déclaré

10 - La coopérative scolaire

Solde au 15 mars 2024 : 6 937, 87 € (solde au 31 août 2023 : 6 209, 14 €)

Les dépenses : 1 658, 27 €

Frais OCCE : 282, 95 €
Cotisations OCCE : 245, 70 €
Assurance : 29, 25 €
Frais de gestion : 8 €

Activités éducatives : 515, 69 €

- Matériel spectacle juin 2023 : 38, 84 €
 (Chèques non retirés)
- service biblioboost : 6 €
- cinéma (décembre - 4 classes) : 195, 80 €
- cinéma (février - 4 classes) : 191, 40 €
- matériel (boites de rangement) : 10, 47 € et 15, 29 €
- ruban de GRS pour le spectacle : 57, 89 €

Dépense exceptionnelle : 72, 53 €

- repas illustratrice ADEC : 24, 75 €
- goûter de fin d'année (papillotes et clémentines) : 23, 84 € et 23, 94 €

Achat de produits de cession (photos) : 787, 10 €

Les recettes : 2 387 €

Cotisations des familles : 1 007 €

Vente de produits de cession (photos) : 1 380 €

Bénéfice de la vente des photos : 592, 90 €

11- Informations ou questions diverses :

Suite à l'envoi des invitations aux parents élus, ces derniers ont transmis à la directrice, deux points qu'ils souhaitaient que l'on aborde :

- Des parents fument sur le parking et les trottoirs devant l'école alors que c'est interdit (arrêté municipal)
- Le déneigement non fait sur la route et le parking lors des épisodes de grand froid cet hiver

Mme Brochard tient à souligner que ces deux points ne concernent par directement le fonctionnement de l'école puisqu'ils sont en dehors de l'enceinte scolaire mais qu'elle les a transmis à la municipalité.
Elle ajoute que, concernant les fumeurs, cela rejoint les problèmes de circulation et relève du manque de civisme des gens.

Mme Pernot : Malheureusement on ne peut pas faire grand-chose contre les fumeurs, il s'agit d'un manque de civisme, comme les personnes qui conduisent avec un téléphone portable à la main.
Concernant le déneigement, le camion est tombé en panne au moment des chutes de neige, le lundi matin. La mairie n'a plus de camion à ce jour. Il faut prévoir 240 000 euros pour un camion de salage neuf. Le budget est très important à supporter pour la commune.
Les services techniques sont intervenus manuellement pour saler mais il faisait trop froid pour que le sel soit efficace.

Clôture du deuxième conseil d'école : 18h40

Prochain conseil d'école : Vendredi 28 juin à 17h

La secrétaire de séance
Mme Prongué



La directrice
Mme Brochard